

10 sept 2005

Montérégie

6211-06-075

Bape,
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission
575 rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec
GIR 6A6

NON au tronçon Leman, OUI au bon sens

Bonjour

Je trouve tout à fait illogique le tronçon Jean Leman.

En 2002, le BAPE a favorisé le tronçon au sud de St-Constant c'est vrai ! Par contre, la décision du BAPE était alors basée sur les craintes des citoyens, et par comparaison au nombre d'agriculteurs moins nombreux à se présenter aux audiences publiques, l'ensemble des coûts du projet étaient similaire au sud ou au nord, il ont voulu plaire au plus grand nombre de citoyens présents.

« Pour la commission, les signataires des 93 mémoires présentés lors de l'audience publique ont fait la preuve que leur milieu de vie leur tient à cœur. » p71 BAPE2002.

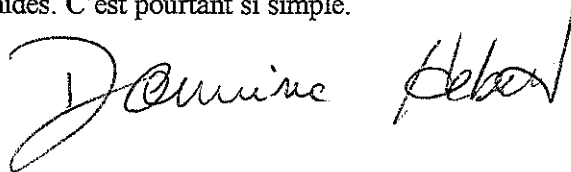
Par contre, les coûts engendrés par la décision prise en 2003 (suite au BAPE2002) ne sont plus ce qu'ils étaient. Les dommages à l'environnement ont de beaucoup augmenter. Sans compter qu'il y a de nouvelles terres agricoles de toucher. Et bien sûr, je ne parle pas ici des nouvelles zones humides détruites...

« Autant pour contenir l'urbanisation que pour préserver le pouvoir d'attraction du pôle commercial de la route 132, le tronçon sud ne devrait avoir ni entrée ni sortie autres que les échangeurs à construire à ses extrémités est et ouest. »
p70 BAPE2002

Pourquoi on ajoute un nouveau tracé qui amènera des développements résidentiels? Est-ce que le MTQ a fait ses lectures du BAPE 2002 ?

Ne pas revenir sur le BAPE2002 est impossible, puisque le gouvernement veut modifier le tracé de A-30 EST. Nous dire qu'il s'agit de 2 tracés séparés est totalement faux ! Puisque sans le tracé au sud de St-Constant, il n'y aurait pas de tracé Leman évidemment.

Comment régler le problème que le MTQ vit actuellement avec le bout de tronçon de la 15 qui ne cadre pas dans le contexte de la 30... la 30 sur la 132 ! Voilà une nouvelle et intéressante idée qui coûterait beaucoup moins cher, qui empêcherait la destruction de terres agricoles et préserverait des zones humides. C'est pourtant si simple.



St Constant, Québec